## GENTILSHOMMES PROTESTANTS AU XVI° SIÈCLE LES D'AVAUGOUR, SEIGNEURS DE SAFFRÉ

Plus précis et surtout plus sincères que des mémoires, beaucoup moins secs que des comptes, les livres de raison restituent, à travers les détails de la vie quotidienne, l'atmosphère d'une époque. De tels témoignages sont, malheureusement, assez rares, et les archives de la Loire-Atlantique n'en possèdent qu'un seul d'important. Il s'agit du dial des d'Avaugour, seigneurs de Saffré, quatre gros registres, à vrai dire discontinus et d'intérêt inégal, dont les deux premiers, de 1570 à 1581, méritent une attention particulière (1).

Une de leurs originalités est d'avoir été tenus non par les châtelains, mais par leurs serviteurs, en premier lieu Yves Papolin suivi par beaucoup d'autres, parmi lesquels, sans doute, le receveur Gabriel Corbon. Cette chronique souvent familière fut rédigée sous le contrôle du ménage d'Avaugour, qui inscrivit lui-même quelques annotations et dut en inspirer bien davantage, évitant aux lecteurs futurs les ragots de cuisine ou d'office.

Il serait superflu de retracer après le chanoine Guillotin de Corson (2) l'histoire de la châtellenie de Saffré, que Jean de Laval acquit, au début de 1542, pour la revendre, le

<sup>(1)</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, E féodalité, châtellenie de Saffré. Voir sur ce fonds R. de L'Estourbeillon, Inventaire des archives des châteaux bretons, Archives du château de Saffré (Vannes et Paris, Paris, 1893, in-8°).

<sup>(2)</sup> Les grandes seigneuries de la Haute-Bretagne, t. III (Rennes, 1899, in-8°), p. 356-362.

5 juin suivant, à Louis d'Avaugour, seigneur de Kergrois. Ce dernier appartenait à une famille notable issue par les femmes d'un rameau des Penthièvre, donc des ducs de Bretagne de la maison de Rennes (1). En 1430, Blanche d'Avaugour, seule héritière, avait épousé en secondes noces Jean de Bellouan, et transmis son propre nom à leur lignée. Du mariage de Louis d'Avaugour, déjà cité, et de Jeanne du Cellier naquit notre personnage essentiel, René, que le dial appelle tout simplement Monsieur.

Au début de 1570, Monsieur fait encore campagne loin de Saffré, qu'il a quitté en septembre 1568 en compagnie de d'Andelot, frère de l'amiral de Coligny, pour rejoindre l'armée des Princes. Présentement, il se trouve à La Rochelle, ainsi que son frère Guy, seigneur de Vay, et maints notables tels que la reine de Navarre et La Noue Bras-de-Fer. On le retrouve bientôt à Angers, négociant la paix et envoyant à sa famille des messages agrémentés de quelques friandises. Le traité de Saint-Germain, signé le 8 août, permettra aux deux frères de rentrer au bercail vingt jours plus tard, sans que l'existence de Monsieur en devienne beaucoup plus sédentaire. Il repart pour Fresnay, en ramène son ami La Noue et se rend avec lui aux états de Rennes, où on le reverra encore en 1576 et 1578. Et ce sont de perpétuels voyages à Vay, à Blain, ailleurs encore.

Cette humeur vagabonde ne connaît qu'un seul frein, mais brutal : la goutte. Ce n'est pas que les remèdes manquent, et le dial a la bonne grâce de nous en indiquer plus d'un. Par exemple : pour calmer les douleurs, faire chauffer, sans bouillir, du lait de chèvre bien frais, additionné de mie de pain blanc ; appliquer cette mie sur le point douloureux ; à remplacer, en cas d'insuccès, par une tranche de veau cru. Ou bien : faire cuire de la farine de froment détrempée avec du vin et de l'eau, et appliquer en cataplasme. Et encore une potion compliquée où entrent : gaiac, fougère de chêne, réglisse, raisin, anis, dattes,

<sup>(1)</sup> Guillotin de Corson, op. cit., Kerviler, Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, art. d'Avaugour (t. I, p. 399-400), rectifié et complété par R. Couffon, Quelques notes sur les seigneurs d'Avaugour (Saint-Brieuc, 1934, in-8°), p. 35-41.

jujube, figues, iris de Florence, séné du Levant et d'Orient, agaric, etc. Les autres maladies ne sont point oubliées. Ainsi, contre la colique : prendre une gousse d'ail et l'appliquer sur le nombril du malade.

Monsieur ne s'en porte pas mieux, malgré des soins assidus. Le dial ne nous laisse pas ignorer quand il va prendre médecine à Blain ou faire consulter un médecin à Angers. Force lui est, quelquefois, de se rendre en litière au château, pourtant assez proche, de Vay, ou d'écourter un séjour aux états de Bretagne. Au début de 1579, son manque d'appétit l'affaiblit au point d'inquiéter les proches. M. de Rohan fait prendre de ses nouvelles. Arrivent l'apothicaire, escorté d'un médecin rencontré en route, puis un guérisseur qu'envoie M. de Bois-Rouaud, enfin Perrine Jussemet, rebouteuse et sage-femme. Le médecin Lamy ne repartira qu'au bout de douze jours, nanti de 69 livres 12 sols d'honoraires.

S'il faut étendre du physique au moral le portrait de *Monsieur*, nous ajouterons qu'il est fort pointilleux sur ses droits, pourchasse les braconniers et n'hésite pas, tout protestant qu'il soit, à défendre contre le seigneur d'Abbaretz ses prérogatives de présentateur à la chapellenie du Cellier. Au surplus, un homme assez coquet, car l'inventaire de sa garde-robe remplit quatre pages.

Madame (on dit aussi Mademoiselle) est Renée de Plouër, fille du seigneur de Bois-Rouaud, en Frossay, et de Michelle de La Barre. De petite santé comme son mari, elle n'en fait pas moins preuve d'une activité incessante. Quand Monsieur voyage, c'est-à-dire assez souvent, Madame signe les baux, compte les formages, surveille les domaines, inventorie le garde-manger, les vêtements, la cave et le grenier, tout en réglant un train de maison considérable sur lequel nous reviendrons tout à l'heure. Et elle non plus ne déteste pas les déplacements.

Passons aux enfants. Ils sont huit, semble-t-il, car l'habitude alors fréquente de donner le même prénom à deux frères rend un peu hasardeuses les généalogies. Sous cette réserve, on dénombre six fils : trois aînés, désignés par des noms de terres, Saffré, Frossay et Le Bois ; puis Jean

et Pierre ; enfin Louis, né le 12 juillet 1574. Et deux filles : Isabeau et Céleste.

Les trois aînés tiennent dans le dial plus de place que tous les autres ensemble. Leur santé comme leurs études préoccupent de façon constante les maîtres de céans, qui n'épargneront pas les visites du médecin ou de l'apothicaire, sans négliger, du reste, les cadets. Si le jeune Louis tombe malade à Blain, Monsieur survient avec le sûr remède : un pigeon à placer tout vif sur la poitrine du patient.

Ce n'est pas chez eux que les enfants sont instruits, et leurs attaches protestantes rendent assez difficile le choix d'une institution. En 1570, les aînés vont « aus écolles » à Blain. Sans doute l'instruction y est-elle trop sommaire, car, en septembre 1571, leur mère les conduit à Vieillevigne avec Pierre Symon, leur clerc. La pension chez le sieur Levesque coûte 70 livres par tête et par an, plus 30 livres de « colléage », c'est-à-dire de scolarité. Et le dial énumère les pièces du triple trousseau : trois manteaux, six pourpoints, dix-huit chemises, trois épées et trois dagues, autant de robes de chambre et de bonnets de nuit, etc. L'année suivante, les trois adolescents vont à Paris, et on ne peut moins à propos : juste à temps pour assister aux massacres de la Saint Barthélemy. Leur précepteur Lapostre prit la fuite, laissant ses élèves se tirer d'affaire comme ils pourraient. Ils rentrèrent néanmoins sains et saufs au bercail en octobre, plus heureux que leur compatriote « le petit Ponthus » (1), qui avait eu dans la bagarre un bras démis. Et Monsieur d'écrire en marge du dial : « Mes enfans retournés après le massacre de Paris, où ils cuydèrent perdre la vie. »

Par la suite, Saffré a pour précepteur le sieur de Genville. Puis vient le temps des grands voyages, sans lesquels il n'est pas alors d'éducation accomplie. En 1576, Saffré part pour l'Italie, tandis que Frossay et Le Bois passent trois mois en Angleterre. Ils seront conduits, l'année suivante, en Allemagne, « pour estre instruits ès lettres ». Après quoi, nous les perdons de vue.

<sup>(1)</sup> De La Musse, seigneur de Pont-Hus. Sur cette famille, cf. Guillotin de Corson, op. cit., p. 225-226.

Les cadets, Pierre et Jean, font beaucoup moins parler d'eux. Tout de même, ils grandissent eux aussi, et revêtent pour la première fois, le 9 avril 1573, leurs pourpoints et hauts de chausses rouges, « dont faisoit moult beau les voir et fort joyeux de les avoir » note avec attendrissement le mémorialiste. L'année suivante, leur mère les conduit à leur tour à Blain, où ils s'instruiront trois ans de suite, sous la férule de leur pédagogue Châtenays. Arrive, en octobre 1577, le receveur Corbon chargé de remplacer Châtenays par Antoine Chenu, au vif chagrin des enfants, « lesquelz, voyant ledit Chenu et l'absence prochaine dudit Châtenays, se prindrent à larmoyer bien fort. Pour lesquelz apaiser, leur fut présenté à chacun une pomme, tant dudit Corbon que dudit Chenu. Lors, commenczèrent à essuyer leurs larmes. Ce faict, ledit Chenu fut installé et ledit Châtenays destitué, lequel s'en vint avec ledit Corbon au château de Saffré. » Cette scène enfantine, sans doute narrée par Corbon lui-même, montre que dans ce siècle de fer, il existait des âmes sensibles capables de s'intéresser aux enfants et de les comprendre.

En janvier 1578, les deux écoliers, toujours accompagnés de leur pédagogue, iront au collège de Vitré. Mais l'air y est si mauvais qu'il faut vite les en extraire pour les loger en maison bourgeoise. On les retrouve dans la même ville en 1579, et une liste des ouvrages scolaires à eux envoyés nous permet de savoir qu'ils étudient des œuvres de Cicéron, Ovide, Térence, plus les *Dialogues* de Lucien et la *Paraphrase* d'Erasme. Avec quel zèle, on l'ignore.

Passons sur le sort du petit Louis, placé tout de suite en nourrice, puis en pension à Saint-Fulgent. En pension aussi, Céleste, chez M<sup>me</sup> de La Bonnetière. Cette jeune fille n'a droit qu'à fort peu de mentions, dont une pour s'être laissé, le 3 octobre 1572, arracher une dent, « dont elle a bien lamenté ». Sa sœur Isabeau reçoit des leçons de musique du sieur Lapostre et de l'organiste Pasquier, avant d'épouser, le 4 décembre 1579, Pierre Des Villattes, sieur de Champagne, en présence de Monsieur et de Madame, assez malmenés, l'un par la goutte, l'autre par la fièvre quarte. La dot s'élevait à 18.000 livres, dont la moitié fut versée comptant,

Ce chiffre indique une assez belle aisance, dont nous trouverions d'autres indices en examinant le train de maison. Il y a le maître d'hôtel, M. de La Testaudière, un ou deux autres gentilshommes, un page, le receveur Gabriel Corbon, le suisse, le sommelier, divers palefreniers et laquais. Madame s'entoure de demoiselles d'honneur et d'au moins deux chambrières, et les enfants disposent de serviteurs particuliers. Au total, une bonne vingtaine de personnes, sans compter les nombreux invités. Du 9 septembre au 30 octobre 1571, il faudra tuer sept moutons pour ravitailler le château. Le bétail provient, il est vrai, du domaine, comme la volaille, le gibier ou la farine dont les chambrières font le pain courant. On achète à Nantes non seulement l'huile et la chandelle, mais aussi le poisson de mer et de rivière, qui semble très apprécié : alose, lamproie, hareng, raie, morue, sole, perche, brochet, etc. Et aussi les huîtres et le pain blanc de boulanger. Pour le vin, on en connaît quatre sortes : aux grandes occasions, vin d'Orléans; à l'usage de Monsieur et de Madame, vin d'Anjou, débarqué à Ancenis ; le vin nantais (on ne saurait parler déjà de muscadet) échoit aux convives de la seconde table; les autres devront se contenter de « vin de pousse ».

L'atmosphère de la maison est patriarcale, et un peu d'enjouement n'y messied pas, comme on le constate le 8 avril 1570. « Ledit jour fut fait le portrait de Férussaye et d'un serviteur bâté, ayant le pied de cerf, oreilles d'âne, une main ouverte, l'autre close, le groin de porc, bref, un monstre ayant les yeux de pourceau. » Et en marge, d'une autre main, semble-t-il : « Nota que la bonne femme Mademoiselle de La Touche l'avait fait peindre auprès du buffet de la cuisine. Corbon le fit effacer à tort, mais nous en avions bien ri auparavant. »

Il y a, par contre, des chapitres sur lesquels on ne plaisante pas. Les serviteurs seraient mal venus, à Saffré, de jurer ou de s'enivrer. Le cuisinier Anger, revenu du bourg un peu trop excité, en perd sa place aussitôt. Avec le palefrenier Olivier Bideu, *Monsieur* use de plus de ménagements. Il lui donne une paire de bottes, sous la condition qu'en cas d'ivresse, le délinquant les paiera au prix du neuf. Vaine précaution. Lassé par les rechutes de l'intem-

pérant Bideu, *Monsieur* « lui défendit sa maison et ne se trouver jamais devant lui ». Au tir à l'arc, les mauvais joueurs, quand ils jurent Dieu, invoquent le diable ou profèrent des paroles dissolues, doivent, en châtiment, abandonner leur chapeau pour servir de cible.

Tels sont les habitants du château de Saffré. Le cadre échappe aux descriptions, car il a disparu. Nous pouvons seulement dire que René d'Avaugour et sa femme firent exécuter d'importants travaux, tant pour leur sûreté que pour leur agrément, entr'autres des buttes de tir à l'arc.

Rien de commun avec l'existence morne et solitaire des Chateaubriand à Combourg au xviiie siècle, si tant est que l'auteur des Mémoires d'Outre-Tombe n'ait pas un peu forcé la note. A Saffré, on aime sortir, nous le savons déjà, et recevoir. Il y a tout d'abord les parents proches : pour Monsieur, son frère Guy, seigneur de Vay, sa sœur M<sup>me</sup> de La Bastardière et un cousin, M. de Vieillevigne; pour Madame, sa sœur M<sup>me</sup> de Monterfil et son frère M. de Bois-Rouaud. Apparaît aussi la noblesse protestante : les Crapado, les La Musse, les La Noue et surtout les Rohan, dont il faut parler plus au long.

Il s'agit des Rohan-Gié. Le fils aîné d'Isabeau de Navarre est surnommé Henri le Goutteux, à cause de la maladie qui l'empêche de jouer le rôle politique attaché à son nom, et rend plus nominale que réelle sa situation de chef régional du parti protestant. Son frère cadet René, beaucoup plus valide et actif, lui succèdera en 1575. Avec l'un et l'autre, *Monsieur* est en relations constantes, d'autant que le château de Blain se trouve assez proche. Il s'y rend, par exemple, en 1576, pour dresser un « règlement » de la maison sur la demande du duc. Et plus tard, ce dernier, partant en guerre, lui confiera ses chiens, ce qui, venant d'un chasseur convaincu, n'est pas une médiocre marque de confiance.

On ne s'étonnera pas du petit nombre de visiteurs ecclésiastiques, tels que les curés du Cellier et de Carquefou, ni des apparitions du pasteur de Blain et de bien d'autres de ses collègues. Parfois, enfin, surviennent des étrangers aussi peu désirés que possible, les gens de guerre. En 1570, par bonheur, un chef de détachement se découvre

des relations communes avec *Monsieur*. Le suivant, mieux encore, est un cousin, M. de Brondineau. Donc, point question de pillage. Mais les habitants de Vay et du Gâvre n'ont pas autant de chance. Un fait montre l'insécurité des campagnes: l'interruption, en 1570, de la tenue des plaids, pourtant indispensables à la bonne administration du fief.

A une époque aussi troublée, nul ne peut se désintéresser des événements, les d'Avaugour moins que bien d'autres, en raison de leur appartenance religieuse, qui paraît commencer avec *Monsieur*, le premier, sans doute, de sa famille à pratiquer le culte réformé (1).

On sait quel rôle considérable joua la haute noblesse bretonne (2) dans la diffusion du protestantisme, avec les Rohan, les Rieux, les Laval, etc. François d'Andelot, frère de l'amiral de Coligny, devenu seigneur de La Roche-Bernard par son mariage avec Claude de Rieux, visita, en 1558, le pays nantais en compagnie des pasteurs Carmel et peutêtre Loiseleur. Il s'arrêta à Blain, où l'année suivante, existait une église, de sorte que le temple de Blain fut, chronologiquement, un des premiers de Bretagne. En 1562, une partie des réformés nantais venait s'y réfugier. Ils y trouveront encore asile d'octobre 1567 à la fin de 1571, si bien que l'on comptera alors quinze ou seize pasteurs au château. Vers 1562, Henri de Rohan avait interdit le culte catholique dans l'église de Blain et ne revint sur cette mesure qu'en 1565, sur l'invitation expresse du roi Charles IX, venu séjouer à Châteaubriant. Le roi ne semble pas, du reste, avoir tenu rigueur au duc, puisqu'il lui accorda, en 1569, une sauvegarde générale couvrant per-

<sup>(1)</sup> Le Noir, s' de Crevain (Ph.), Histoire ecclésiastique de Bretagne depuis la Réformation jusqu'à l'édit de Nantes, éd. Vaurigaud (Paris et Nantes, 1851, in-8°); Vaurigaud (B.), Essai sur l'histoire des églises réformées de Bretagne, t. I (Paris, 1870, in-8°); id., Histoire de l'église réformée de Nantes (Paris, 1880, in-8°); Calan (Ch. de), La Bretagne au XVI° siècle (Rennes, 1908, gr. in-8°); Clouard (Em.), Le protestantisme en Bretagne au XVI° siècle, in Mém. Soc. Hist. et Archéol. Bretagne, t. XVII (1936), p. 21-169, XVIII (1937), p. 27-121, XIX (1938), p. 1-64; Bellevue (X. de), Aperçu historique sur le Protestantisme et les guerres de la Ligue dans le pays de Chateaubriant (Saint-Brieuc, 1905, in-8°); Hamel (Ch.), Le Calvinisme à Blain, in Bull. Soc. archéol. Nantes, t. XCIV (1955), p. 60-69.

<sup>(2)</sup> Cf. la liste donnée par Ch. de Calan (et non reproduite dans son livre), in Rev. Bretagne, 1905, 2° sem., p. 271-297 et 393-408.

sonnes et biens en son château. C'était une politesse faite à un grand seigneur que son impotence rendait inoffensif. C'était aussi de quoi transformer ou plutôt confirmer Blain en lieu d'asile pour les réformés. D'autres temples s'ouvrirent à Sion, Nantes, Châteaubriant (siège d'un synode provincial en 1561), Vitré, La Roche-Bernard, Casson, La Roche-Giffard et Vieillevigne, ailleurs encore peut-être.

On incline à penser que ce fut l'influence des Rohan qui poussa René d'Avaugour au protestantisme dès avant son mariage avec Renée de Plouër. Celle-ci partageait ses convictions religieuses et avait subi pour ce motif, au dire du dial, la confiscation d'une partie de ses biens, sur laquelle le sénéchal de Nantes lui versait 1.200 livres de rente en 1570.

Il est facile d'imaginer les deux soucis constants des châtelains de Saffré et de leur entourage : d'une part, pratiquer le culte réformé, ce qui n'est pas toujours facile, de l'autre, suivre de près la marche des événements, pour autant que l'on puisse la connaître, dans un lieu assez écarté que les crues de l'Isac isolent parfois du bourg.

Saffré, dépourvu de pasteur en titre, fut pratiquement une dépendance de l'église de Blain, où l'on allait de temps à autre assister-à la célébration de la Cène. Sur place, néanmoins, des cérémonies réunissaient dans l'auditoire seigneurial les familiers du château et aussi des voisins. En janvier 1570, le receveur Gabriel Corbon commence la lecture des *Psaumes* de David. Le même Corbon se rend à Blain, le 19 juin suivant, quérir un ministre pour « exorter la famille de céans ». Ce sera Guénet, pasteur de Casson.

Jusqu'alors, les événements extérieurs ne gênent guère la pratique du culte à Saffré. Elle y gagnerait plutôt, si l'on songe à l'importance prise par l'église de Blain, que renforcent des réfugiés de Nantes et sans doute d'ailleurs. Il convient tout de même de rester aux aguets, et recueillir des informations sûres est bien malaisé. Les messagers de Monsieur, retenu à La Rochelle, puis à Angers, comme nous savons, jusqu'à l'été 1570, en apportent, mais on accueille tout autant les dires des gens bien informés qui, naturellement, foisonnent. Le Roi veut, paraît-il, la paix,

et aurait tancé le cardinal de Lorraine, dont les dispositions étaient autres. Il eût été facile de s'en enquérir aux meilleures sources, puisque Charles IX vint, en mai, à Châteaubriant, mais l'entourage de Monsieur, vraisemblablement mal en cour, ne semble pas y avoir songé. Il fonde son espoir sur le fils de l'électeur palatin Frédéric II, le prince Casimir, lequel s'avancerait à la tête d'une armée de Suisses. Le traité de Saint-Germain (18 août 1570), tout en confirmant l'édit d'Amboise, accorda aux Protestants quatre places de sûreté, et Monsieur s'en revint sur ses terres. C'était sinon la véritable paix, du moins une accalmie.

La nuit du 24 août 1572 et ses massacres en marquèrent la fin. Ils n'eurent pas, à vrai dire, d'équivalent en Bretagne. Les échevins nantais, notamment, se refusèrent à suivre les instructions venues de Paris. Quelques pillages, cependant, eurent lieu çà et là, par exemple dans la paroisse d'Abbaretz, et partout régna l'inquiétude. Les d'Avaugour s'imaginèrent d'abord qu'il s'agissait d'une sédition fomentée par les Guise pour forcer la main au Roi, comme l'affirmaient de prétendues lettres dont une copie circula. Il fallut bien changer d'avis en octobre quand les fils aînés revinrent de Paris, quand M. du Cambout adjura Madame de se convertir au catholicisme. Le dial porte alors des notes en cryptographie, une cryptographie fort rudimentaire. Nul besoin d'un expert pour déchiffrer que Gabriel Corbon va mettre en lieu sûr tantôt une boîte de fer, tantôt des obligations cachées dans une taie d'oreiller. De son côté, Madame, en bonne ménagère, dissimule à Vay les plus précieux de ses rideaux, tapis et tapisseries. Et ce n'est sans doute pas pure coincidence, si des ventes de biens ont lieu à la même époque. Il s'agissait alors de prendre vite toutes ses précautions, d'autant plus que le bruit courait d'une main-mise sur les biens des protestants irréductibles Rien de tel n'arriva, mais l'alerte fut chaude et durable le souvenir, témoin cette note du 24 août 1575 : « Il y a trois ans que le traître massacre fut fait à Paris. »

Mêmes alertes à Blain. En janvier 1573, on y vit l'évêque de Nantes célébrer la messe. Quelques amis des d'Avaugour prirent le parti de s'absenter, mais point les

Rohan, qui assistèrent à la cérémonie, au vif regret du rédacteur du dial. Un tel nom ne permettait pas de rester dans l'ombre.

Puis, ce fut à nouveau le calme, un calme très relatif, quand la paix de Beaulieu (6 mai 1576) eut accordé aux Réformés de nouvelles garanties. Monsieur partit pour Nantes, y réclamer l'ouverture d'un prêche, le dial mentionna le passage de pasteurs, et l'on se rendit derechef de Saffré à Blain pour la Cène, malgré les bruits de massacre général qui circulèrent au début de 1577. Le mariage d'Isabeau d'Avaugour sera célébré en 1579 par le pasteur de Chaubize, et l'on pourrait croire à la fin de tout danger. comme si les protestants n'avaient dû quitter Châteaubriant la même année (1), ce dont le dial, chose étrange, ne souffle mot. Le chroniqueur préfère se répandre dans une longue diatribe contre les Italiens qui s'efforcent d'instaurer de nouveaux impôts « tant en la France qu'en toutes les provinces deppendantes d'icelle et speciallement en la province de Bretagne, l'un des plus beaux fleurons de la couronne de ladite France, espoir pour lesdits Italiens d'emploier la levée desdits deniers non pour acquiter le Roy, ny porter acquit ny proufit au royaume de France, ains pour enrichir quelques certains personages de vil et bas estat et les rendre conformes aus plus grandz de France, bastir villes et chasteaux en Ytalie, brefz pour rendre les estrangers plus fors que la noblesse et tous ceulx de France, pour coupper la gorge à tous ceulx qui leur résistent, afin que la Regine matre soit la plus forte et tous ses aliez d'Ytalie ».

Ce texte virulent est un des derniers que renferme le dial sur les événements publics. Il tend à devenir désormais une simple chronique domestique ou plutôt un registre d'affaires, fort intéressant peut-être pour l'histoire économique, mais nullement propre à restituer comme au début la vie des hôtes de Saffré. Leur existence, pourtant, ne péchait certes pas par excès de monotonie à la fin du xvi° siècle (2). Châteaubriant et Blain sont sans cesse pris

<sup>(1)</sup> Cf. X. de Bellevue, op. cit., p. 16 (source non indiquée).(2) Ibid.

et repris ; le château de Saffré, lui-même, assiégé et envahi au bout de quelques jours par le prince de Dombes à la fin de mars 1590, puis occupé par les partisans de Mercœur trois ans plus tard. Au dehors, c'est la lente conquête et la réconciliation du royaume par Henri IV, pour aboutir à l'édit de Nantes (1598). Au lieu de tout cela, le dial nous donne des comptes de fermiers ou de régisseurs.

Son excuse partielle, ce sont les lacunes. Les deux registres examinés allaient de 1570 à 1581. Le troisième couvre les années 1599-1609, et le dernier la période 1625-1645. C'est donc essentiellement ailleurs qu'il faut chercher ce que devinrent nos personnages (1). Monsieur fut enseveli, le 15 mars 1583, dans l'église de Saffré, Madame on ne sait quand. Ils laissaient au moins deux fils : Charles, l'aîné, et Louis sieur du Bois, dont nous avons vu se dérouler l'enfance et la jeunesse. Le premier épousa en 1600 Renée de La Chapelle, fille d'un protestant notoire, le seigneur de la Roche-Giffard. Quand elle fut inhumée dans l'église de Saffré, le 1er janvier 1616, des protestations surgirent et l'on déclara l'église polluée (2). Charles survécut à sa femme, dont étaient nés deux fils, Samuel et Pierre, et une fille, Renée. Expert en fortifications, Samuel fut aussi un collectionneur et un bibliophile, comme le montrent deux inventaires que renferme le dial (3). Sa collection pourrait s'appeler aussi un arsenal, car on y compte 17 arquebuses et 4 escopettes, mais il s'y trouve également de belles armes blanches. Quant aux livres, ils témoignent de la vaste culture comme des goûts éclectiques de leur propriétaire. Des œuvres théologiques de Calvin et de Duplessis-Mornay voisinent avec des traités d'art militaire, des classiques latins et plusieurs poètes de la Renaissance : Marot, Du Bellay et Desportes.

Samuel d'Avaugour mourut en 1663 sans postérité, laissant ses biens à sa sœur cadette, qui devait épouser Gabriel

<sup>(1)</sup> Cf. principalement R. Couffon, op. cit.

<sup>(2)</sup> Arch. mun. Saffré, GG I.

<sup>(3)</sup> Publ. par R. de L'Estourbeillon, Le cabinet de travail d'un seigneur breton en 1625, in Bull. Soc. archéol. Nantes, t. XX (1881), p. 1-48.

de Machecoul, seigneur de Vieillevigne. Ainsi disparut la branche aînée (1).

Le troisième fils de Monsieur et de Madame, Louis sieur du Bois, fit une assez notable carrière dans les rangs calvinistes, d'abord sous les ordres de Guy de Laval. Henri de Navarre, avant de devenir Henri IV, le nomma en 1588 gouverneur de Beauvoir-sur-Mer, poste qu'il abandonna en 1593, ne voulant plus servir le roi devenu catholique (2). On retrouve souvent le nom de Louis parmi les assemblées protestantes. De son mariage en secondes noces avec Renée Tirant, naquit au moins un fils, Louis, qui épousa en 1631 Anne Descartes, demi-sœur du philosophe (3). Charles d'Avaugour (4), diplomate notable, mort en 1657, était peut-être un frère de Louis, dont le fils aîné, également prénommé Louis (5), eut, gouverneur de la Nouvelle-France, le mérite de pressentir les destinées du Canada.

Ceci nous éloigne beaucoup du dial, dont la portée est plus restreinte. Il a, du moins, le mérite de faire revivre au temps des guerres de Religion une famille du pays nantais appartenant à la noblesse protestante, non la plus haute, mais peu s'en faut. C'est dire tout ensemble l'intérêt de ce document et ses limites.

H. DE BERRANGER.

<sup>(1)</sup> Pierre mourut sans hoirs en Hollande à une époque indéterminée (Couffon, op. cit., p. 39).

<sup>(2)</sup> Cf. Haag, La France protestante, 2° éd., t. I (Paris, 1877, in-8°), art. Avaugour (d'); Dict. Biographie française, même art.

<sup>(3)</sup> Arch. mun. Sucé, GG 4; Ropartz (S.), La famille Descartes en Bretagne (Saint-Brieuc, 1876, in-8°), p. 51 et 102-103.

<sup>(4)</sup> Dict. Biogr. fr., art. Avaugour (d').

<sup>(5)</sup> Un cadet, Pierre, d'après le Dict. Biogr. fr., art. Avaugour (d').